
SEANCE DU 1 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} juin à dix-neuf heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de la commune en séance publique sous la présidence de Mme CARRIER
Christiane maire par intérim
Date de convocation : jeudi 25 mai 2023

Etaient présents : M. Bouillet Christophe, Mme Carrier Christiane, M. Journet Jérôme, , Mme Tanchon Lydie,
Mme Khadir Dallila, M. Rigaud-Modelin Romain, M. Staiger Antoine.

Absent : Mme Sack Caroline
Monsieur Rigaud-Modelin Romain a été élue secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 8

Présents :

Procuration : 0

Votes :

Pour : 7

Contre : 0

Absentions : 0

Suffrages exprimés : 7

**Le Maire soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération par son envoi en Préfecture de la Savoie le :08/06/2023
Et de sa publication par affichage en Mairie, le : 08/06/2023**

Le Maire Intérim,
Christiane CARRIER

**DELIBERATION N°2023-20
Décision Modificative**

Vu la délibération n° 2023-17 sur la mise à disposition et conditions de remboursement du fond d'amorçage par l'Office Nationale des forêts

Le budget est ainsi modifié comme suit :

Article	Désignation	Montant des crédits ou débits ouverts	Décision Modificative	Montants ouverts après DM
61524	Entretien Bois et Foret	2 000.00	+17 000.00	19 000.00
7022	Coupes de Bois	200	+17 000.00	17 200.00

En conséquence, il est demandé aux membres du conseil municipal d'accepter d'apporter au budget 2023 les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses et en recettes reprises ci-dessus.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'application de cette Décision Modificative

Voies et délais de recours

Cette délibération peut être contestée :

- Dans le cadre d'un recours administratif auprès de la Commune de Ontex par courrier à la Mairie de Ontex – Chef-lieu – 73130 Ontex dans un délai de deux mois suivant son affichage et sa notification.
- Dans le cadre d'un recours hiérarchique auprès de la Préfecture de la Savoie – Château des Ducs de Savoie - Place Caffé - BP 1801 – 73018 CHAMBERY CEDEX dans un délai de deux mois suivant son affichage et de sa notification.
- Dans le cadre d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble - 2 place de Verdun - 38019 Grenoble dans un délai de deux mois suivant son affichage et sa notification.

Fait et délibéré, 01/06/2023

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures.

La Seconde Adjointe,
Faisant fonction de Maire
Christiane CARRIER

